



DECLARATION

ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE

CONFORME A LA NORME *NF P 01-010*

Nom du système :

**SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR
SOLS SOUPLES**

Date de la déclaration DECEMBRE 2008

PLAN

INTRODUCTION	3
GUIDE DE LECTURE	4
1 CARACTERISATION DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.3	5
1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF).....	5
1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF).....	5
1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle	8
2 DONNEES D'INVENTAIRE ET AUTRES DONNEES SELON NF P 01-010 § 5 ET COMMENTAIRES RELATIFS AUX EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DU PRODUIT SELON NF P 01-010 § 4.7.2	9
2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)	9
2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2).....	15
2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3).....	19
3 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX REPRESENTATIFS DES PRODUITS DE CONSTRUCTION SELON NF P 01-010 § 6	21
4 CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS SELON NF P 01-010 § 7	22
4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)	22
4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :	22
4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :	22
4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :	22
4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3)	23
5 AUTRES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT NOTAMMENT PAR RAPPORT A DES PREOCCUPATIONS D'ECOGESTION DU BATIMENT, D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE	24
5.1 Ecogestion du bâtiment	24
5.2 Préoccupation économique	24
5.3 Politique environnementale globale	25
6 ANNEXE : CARACTERISATION DES DONNEES POUR LE CALCUL DE L'INVENTAIRE DE CYCLE DE VIE (ICV).....	26
6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie).....	26
6.2 Sources de données	28
6.3 Traçabilité	29

INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale et sanitaire du **SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire élaborée par l'AIMCC (FDE&S version 2005).**

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF P 01-010 et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence (NF P 01-010 § 4.2).

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi, il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « titre complet, date d'édition, adresse de l'émetteur » qui pourra remettre un exemplaire authentique.

Producteur des données (NF P 01-010 § 4).

Déclaration établie en conformité avec la norme NF P01-010 à partir des informations fournies par BOSTIK.

La présentation de cette déclaration selon le modèle de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire validé par l'AIMCC (FDE&S Version 2005) est assurée par BOSTIK.

Contact :

P. BOSSERAY société BOSTIK.



GUIDE DE LECTURE

Précision sur le format d'affichage des données

Certaines valeurs sont affichées au format scientifique conformément à l'exemple suivant :
1,55E+03 signifie $1,55 \cdot 10^3$ soit 1550 et 2,38E-05 signifie $2,38 \cdot 10^{-5}$ soit 0,0000238.

Règles d'affichage

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Toutes les valeurs non nulles seront exprimées avec 3 chiffres significatifs.
- Pour chaque flux de l'inventaire, les valeurs permettant de justifier 99,9 % de la valeur de la colonne « total » sont affichées, les autres, non nulles, sont masquées.
- Si la valeur de la colonne « Total cycle de vie / Pour toute la DVT » est inférieure à 10^{-5} , alors toute la ligne est grisée.

L'objectif est de mettre en évidence les chiffres significatifs.

Abréviations utilisées

DVT : Durée de Vie Typique.

UF : Unité Fonctionnelle.

1 Caractérisation du produit selon NF P 01-010 § 4.3

1.1 Définition de l'Unité Fonctionnelle (UF)

Il s'agit de couvrir 1 m² de support en assurant les performances décrites dans les documents techniques (normes EN, ATE, DTU, règles professionnelles) du produit pendant une annuité.

1.2 Masses et données de base pour le calcul de l'unité fonctionnelle (UF)

Quantité de produit, d'emballage de distribution et de produits complémentaires contenus dans l'UF sur la base d'une Durée de Vie Typique (DVT) de 25 ans.

Le flux de référence de l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit est 1 m² de produit / 25 ans et correspond à 0.04 m² de surface (1 m² / 25).

L'unité fonctionnelle comprend :

- le flux de référence des produits étudiés,
- les emballages des produits et aussi des matières premières nécessaires à la fabrication du produit,
- les taux de perte lors de la fabrication et lors de la mise en œuvre,
- les matériaux et/ou énergie de mise en œuvre.

Produits :

Un système de trois produits : un primaire, un ragréage P 3 et un produit de maintien pour revêtement de sol souple est concerné par l'étude.

Les produits étudiés sont listés ci-dessous :

PRIMASOL R (Primaire) fabriqué par BOSTIK sur le site de COUBERT (Seine-et-Marne – 77).

UNIMANG 3 (Ragréage P 3) fabriqué par BOSTIK sur le site de COUBERT (Seine-et-Marne – 77).

Colle ADHESI-TECH (Produit de maintien) fabriqué par BOSTIK sur le site d'IBOS (Hautes Pyrénées – 65).

Les désignations commerciales des différents produits sont listées ci-dessous :

DESIGNATIONS TECHNIQUES	DESIGNATIONS COMMERCIALES				SITE DE FABRICATION
	SADER	MANG	MIPLACOL	QUELYD	
Primaire	Primasol R	Primasol R	Primasol R	Primasol R	COUBERT (Seine-et-Marne – 77)
Ragréage P3	Roxol Trafic 3	Unimang 3	Miplasol Trafic 3	Roxol Trafic 3	COUBERT (Seine-et-Marne – 77)
Produit de maintien	Adhesi-tech				IBOS (Hautes-Pyrénées – 65)

Pour plus de lisibilité, dans le reste de ce document, on n'utilisera que les désignations techniques.



Produits complémentaires.

Les produits étudiés sont conditionnés :

Primaire : dans des jerrycans de 20 litres et transportés sur palette en bois.

Ragréage : dans des sacs de 25 kg et transportés sur palette en bois.

Colle sol souple : dans des seaux de 19 kg et transportés sur palette en bois.

Les produits d'emballage et de conditionnement sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Flux de référence pour 1m²	
Par annuité	Pour toute la DVT
Produits : <ul style="list-style-type: none">- PRIMAIRE : 4.04 g- RAGREAGE P 3 : 183.6 g- COLLE ADHESI-TECH : 4.04 g- Eau (gâchage) : 43.2 g	Produits : <ul style="list-style-type: none">- PRIMAIRE : 101 g- RAGREAGE P 3 : 4590 g- COLLE ADHESI-TECH : 101 g- Eau (gâchage) : 1080 g
Emballages de distribution (nature et quantité) : <ul style="list-style-type: none">- Papier / carton : 0.815 g- Polypropylène : 0.149 g- palettes en bois : 3.494 g- polyéthylène basse densité : 0.264 g- polyéthylène haute densité : 0.152 g	Emballages de distribution (nature et quantité) : <ul style="list-style-type: none">- Papier / carton 20.387 g- Polypropylène : 3.732 g- palettes en bois : 87.353 g- polyéthylène basse densité : 6.612 g- polyéthylène haute densité : 3.788 g
Poids total du flux de référence : 239.755 g	Poids total du flux de référence : 5993.872 g

Les taux de perte de matières premières utilisées chez BOSTIK pour la production des produits sont dépendant des différentes formulations généralement compris entre 1 et 3 %. Pour la phase de mise en œuvre, le taux de perte pour les produits base ciment (ragréage) est estimé à 2.0 % le taux de perte pour les primaires est estimé à 1.0 % et pour les produits de maintien à 1.0% également.

Produits complémentaires pour la mise en œuvre :

A l'étape de mise en œuvre un des produits est gâché avec de l'eau. La quantité d'eau nécessaire à cette étape correspond à 6 litres pour 25 kg de RAGREAGE P 3, la consommation moyenne de produit gâché est de 5.58 kg par m² soit 0.0432 l/UF (1080 g d'eau pour toute la DVT). Par ailleurs, la mise en œuvre du produit nécessite une consommation d'électricité de 0.042 MJ par kg, soit 0.00937 MJ/UF.

Source de la déclaration environnementale :

Analyse de cycle de vie du SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES dont les produits sont fabriqués par BOSTIK. Rapport méthodologique, décembre 2008.

Ce rapport peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège de BOSTIK S.A.



1.3 Caractéristiques techniques utiles non contenues dans la définition de l'unité fonctionnelle

Un SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est concerné par l'étude.

Sa mise en œuvre est réalisée par l'application de trois produits différents. Les différents produits sont fabriqués par BOSTIK.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, se reporter aux fiches techniques des produits constituant le système.

2 Données d'Inventaire et autres données selon NF P 01-010 § 5 et commentaires relatifs aux effets environnementaux et sanitaires du produit selon NF P 01-010 § 4.7.2

Les données d'inventaire de cycle de vie qui sont présentées ci-après ont été calculées pour l'unité fonctionnelle définie en 1.1 et 1.2

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Conformément à la norme NF P 01-010, les résultats présentés ci-dessous se rapportent à l'unité fonctionnelle et sont donc ramenés à une annuité en prenant en compte une durée de vie typique (DVT) de 25 ans.

Seule la colonne « Total cycle de vie pour toute la DVT » présente les résultats sur la durée de vie globale du produit.

2.1 Consommations des ressources naturelles (NF P 01-010 § 5.1)

2.1.1 Consommation de ressources naturelles énergétiques et indicateurs énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.1)

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Consommation de ressources naturelles énergétiques								
Bois	kg	0,00891			0		0,00891	0,223
Charbon	kg	0,00570		7,17 E-05	0		0,00577	0,144
Lignite	kg	0,000129		8,88 E-08	0		0,000130	0,00324
Gaz naturel	kg	0,00509	2,28 E-05	3,47 E-05	0		0,00515	0,129
Pétrole	kg	0,0115	0,000978		0	0,000161	0,0127	0,317
Uranium (u)	kg	4,56 E-07	5,12 E-10	4,52 E-08	0		5,02 E-07	1,25 E-05
Indicateurs énergétiques								
Energie Primaire Totale	MJ	1,17	0,0427	0,0288	0	0,00702	1,25	31,1
Energie Renouvelable	MJ	0,102		0,00144	0		0,103	2,59
Energie Non Renouvelable	MJ	1,06	0,0427	0,0274	0	0,00702	1,14	28,5
Energie procédé	MJ	0,801	0,0427	0,0288	0	0,00702	0,879	22,0
Energie matière	MJ	0,367			0		0,367	9,17
Electricité	kWh	0,0339		0,00270	0		0,0366	0,916

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles énergétiques et aux indicateurs énergétiques :

Les principales ressources énergétiques consommées sont :

- le pétrole,
- le charbon et,
- le gaz naturel.

Ces ressources sont utilisées pour la production de l'énergie consommée par le site ainsi que pour la production des matières premières.

Le bois est consommé pour la production des palettes.

La consommation d'énergie primaire non renouvelable est imputable à 93.0 % à l'étape de production, à 3.7 % à l'étape de transport et à environ 2.4 % à l'étape de mise en œuvre.

Les indicateurs énergétiques doivent être utilisés avec précaution car ils additionnent des énergies d'origine différente qui n'ont pas les mêmes impacts environnementaux (se référer de préférence aux flux élémentaires).

2.1.2 Consommation de ressources naturelles non énergétiques (NF P 01-010 § 5.1.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Antimoine (Sb)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Argent (Ag)	kg	1,43 E-11	1,45 E-13	2,52 E-13	0	2,54 E-14	1,47 E-11	3,69 E-10
Argile	kg	0,0143			0		0,0143	0,358
Arsenic (As)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bauxite (Al ₂ O ₃)	kg	3,75 E-06	2,86 E-08	4,68 E-09	0	4,68 E-09	3,79 E-06	9,46 E-05
Bentonite	kg	7,51 E-07	2,83 E-09	4,92 E-09	0		7,59 E-07	1,90 E-05
Bismuth (Bi)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Bore (B)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Cadmium (Cd)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Calcaire	kg	0,112			0		0,112	2,79
Carbonate de Sodium (Na ₂ CO ₃)	kg	0,000272	0	0	0	0	0,000272	0,00681
Chlorure de Potassium (KCl)	kg	4,49 E-06			0		4,49 E-06	0,000112
Chlorure de Sodium (NaCl)	kg	0,000115	1,34 E-07	3,30 E-07	0		0,000116	0,00289
Chrome (Cr)	kg	3,80 E-09	5,76 E-12	9,96 E-12	0		3,82 E-09	9,54 E-08
Cobalt (Co)	kg	0	0	0	0	0	0	0
Cuivre (Cu)	kg	3,05 E-09	2,93 E-11	5,08 E-11	0	5,12 E-12	3,14 E-09	7,84 E-08

Dolomie	kg	2,48 E-08				0		2,48 E-08	6,20 E-07
Etain (Sn)	kg	4,96 E-06	0	0	0	0		4,96 E-06	0,000124
Feldspath	kg	1,92 E-09	0	0	0	0		1,92 E-09	4,79 E-08
Fer (Fe)	kg	4,33 E-05	9,56 E-08	8,20 E-07		0		4,42 E-05	0,00111
Fluorite (CaF ₂)	kg	7,36 E-09	0	0	0	0		7,36 E-09	1,84 E-07
Gravier	kg	1,90 E-05	7,12 E-07	2,77 E-07		0	1,20 E-07	2,01 E-05	0,000503
Lithium (Li)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Kaolin (Al ₂ O ₃ , 2SiO ₂ , 2H ₂ O)	kg	0,000198	0	0	0	0		0,000198	0,00496
Magnésium (Mg)	kg	1,51 E-10	0	0	0	0		1,51 E-10	3,77 E-09
Manganèse (Mn)	kg	3,31 E-10	3,35 E-12	5,80 E-12		0	5,88 E-13	3,41 E-10	8,51 E-09
Mercure (Hg)	kg	1,84 E-09	0	0	0	0		1,84 E-09	4,59 E-08
Molybdène (Mo)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Nickel (Ni)	kg	2,11 E-09	1,95 E-12	3,38 E-12		0		2,11 E-09	5,28 E-08
Or (Au)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Palladium (Pd)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Platine (Pt)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Plomb (Pb)	kg	4,20 E-09	9,13 E-12	1,58 E-11		0		4,23 E-09	1,06 E-07
Rhodium (Rh)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Rutile (TiO ₂)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Sable	kg	0,0793				0		0,0793	1,98
Silice (SiO ₂)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Soufre (S)	kg	4,34 E-06				0		4,34 E-06	0,000109
Sulfate de Baryum (BaSO ₄)	kg	3,15 E-06	2,99 E-08	5,20 E-08		0	5,24 E-09	3,24 E-06	8,09 E-05
Titane (Ti)	kg	1,41 E-09	0	0	0	0		1,41 E-09	3,52 E-08
Tungstène (W)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Vanadium (V)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Zinc (Zn)	kg	8,99 E-05				0		8,99 E-05	0,00225
Zirconium (Zr)	kg	0	0	0	0	0		0	0
Matières premières végétales non spécifiées avant	kg	0	0	0	0	0		0	0
Matières premières animales non spécifiées avant	kg	0	0	0	0	0		0	0
Produits intermédiaires non remontés (total)	kg	0,000646	7,38 E-07			0		0,000648	0,0162

Commentaires relatifs à la consommation de ressources naturelles non énergétiques :

Les principales ressources non énergétiques consommées sont :

- Le calcaire,
- Le sable et,
- L'argile.

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.26 % du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée. La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.

Les flux non remontés dans l'inventaire du cycle de vie ne correspondent pas à des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994 (l'arrêté du 20 avril 1994 reprend les directives 67-548/CEE et 92-32/CEE relatives à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances).

La classification, l'étiquetage et l'emballage des produits vendus par BOSTIK sont conformes à la directive 67-548 et à la directive 99-45 et à leurs amendements. Toutes les informations réglementaires concernant les produits vendus par BOSTIK sont contenus dans les Fiches de Données de Sécurité.



2.1.3 Consommation d'eau (prélèvements) (NF P 01-010 § 5.1.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Eau : Lac	litre	0	0	0	0	0	0	0
Eau : Mer	litre	0,00125			0		0,00125	0,0313
Eau : Nappe Phréatique	litre	0,0103			0		0,0103	0,257
Eau : Origine non Spécifiée	litre	0,201	0,00407	0,00546	0	0,000665	0,212	5,29
Eau: Rivière	litre	0,00186			0		0,00186	0,0465
Eau Potable (réseau)	litre	0,0110		0,0436	0		0,0546	1,36
Eau Consommée (total)	litre	0,226	0,00407	0,0491	0	0,000665	0,280	6,99

Commentaires relatifs à la consommation d'eau (prélèvements) :

La consommation d'eau pour l'étape de production du produit et des matières premières, d'une part et la consommation d'eau pour l'étape de mise en œuvre du produit d'autre part, représente respectivement 80.7 % et 17.5 % de la consommation d'eau totale durant le cycle de vie du produit.

La consommation d'eau pour l'étape de production est prépondérante.

2.1.4 Consommation d'énergie et de matière récupérées (NF P 01-010 § 5.1.4)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
R - Energie Récupérée	MJ	0,0561	0	0	0	0	0,0561	1,40
R - Matière Récupérée : Total	kg	0,00944			0		0,00944	0,236
R - Matière Récupérée : Acier	kg	0,000193	8,10 E-07	1,86 E-07	0		0,000195	0,00486
R - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Plastique	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée : Biomasse	kg	0	0	0	0	0	0	0
R - Matière Récupérée: Minérale	kg	0,00183	0	0	0	0	0,00183	0,0457
R - Matière Récupérée : Non spécifiée	kg	0,00742	0	0	0	0	0,00742	0,186

Commentaires relatifs à la consommation d'énergie et de matière récupérées :

La consommation d'énergie et de matière récupérée n'est pas significative.

2.2 Emissions dans l'air, l'eau et le sol (NF P 01-010 § 5.2)

2.2.1 Emissions dans l'air (NF P 01-010 § 5.2.1)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
A - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0,0469			0		0,0469	1,17
A - Hydrocarbures (non spécifiés, excepté méthane)	g	0,0607	0,0111	0,000226	0	0,00182	0,0738	1,85
A - HAP (non spécifiés)	g	3,27 E-06	1,21 E-08	1,50 E-08	0		3,29 E-06	8,24 E-05
A - Méthane (CH4)	g	0,0989	0,00435	0,000528	0	0,000719	0,104	2,61
A - Composés organiques volatils (ex : acétone, acétate,...)	g	0,00444	0	0	0	0	0,00444	0,111
A - Dioxyde de Carbone (CO2)	g	74,1	3,19	0,228	0	0,525	78,0	1 950
A - Monoxyde de Carbone (CO)	g	0,102	0,00823	0,000251	0	0,00135	0,112	2,79
A - Oxydes d'Azote (NOx en NO2)	g	0,198	0,0377	0,000572	0	0,00620	0,242	6,05
A - Protoxyde d'Azote (N2O)	g	0,000857	0,000410	8,11 E-06	0	6,74 E-05	0,00134	0,0336
A - Ammoniaque (NH3)	g	0,00250			0		0,00250	0,0626
A - Poussières (non spécifiées)	g	0,0394	0,00218	0,000139	0	0,000359	0,0421	1,05
A - Oxydes de Soufre (SOx en SO2)	g	0,160	0,00139	0,000933	0	0,000237	0,163	4,07
A - Hydrogène Sulfureux (H2S)	g	0,000122	3,02 E-07	2,08 E-06	0		0,000124	0,00311
A - Acide Cyanhydrique (HCN)	g	4,17 E-06			0		4,17 E-06	0,000104
A - Acide phosphorique	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	1,69 E-06			0		1,69 E-06	4,21 E-05
A - Acide Chlorhydrique (HCl)	g	0,00340		5,87 E-05	0		0,00346	0,0866
A - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	4,58 E-06			0		4,58 E-06	0,000114
A - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	2,21 E-06			0		2,21 E-06	5,53 E-05
A - Composés fluorés organiques (en F)	g	1,02 E-06	1,99 E-07		0	3,27 E-08	1,25 E-06	3,13 E-05
A - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	0,000176	1,90 E-07	2,22 E-06	0		0,000179	0,00447
A - Composés halogénés (non spécifiés)	g	1,60 E-05		2,87 E-07	0		1,63 E-05	0,000407
A - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
A - Métaux (non spécifiés)	g	0,00108	1,30 E-06	2,29 E-05	0		0,00111	0,0277
A - Antimoine et ses composés (en Sb)	g	3,85 E-06			0		3,85 E-06	9,63 E-05
A - Arsenic et ses composés (en As)	g	1,26 E-05	1,47 E-08	2,63 E-08	0		1,26 E-05	0,000315
A - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	8,13 E-06	8,15 E-08	8,68 E-09	0	1,35 E-08	8,24 E-06	0,000206

A - Chrome et ses composés (en Cr)	g	4,77 E-06	1,85 E-08	3,20 E-08	0		4,82 E-06	0,000121
A - Cobalt et ses composés (en Co)	g	1,84 E-06	3,62 E-08	1,10 E-08	0	6,08 E-09	1,89 E-06	4,72 E-05
A - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	6,24 E-06	5,46 E-08	2,88 E-08	0	9,28 E-09	6,33 E-06	0,000158
A - Etain et ses composés (en Sn)	g	8,17 E-07			0		8,18 E-07	2,05 E-05
A - Manganèse et ses composés (en Mn)	g	3,54 E-06	4,39 E-09	3,26 E-08	0		3,57 E-06	8,94 E-05
A - Mercure et ses composés (en Hg)	g	3,94 E-06		3,84 E-09	0		3,95 E-06	9,88 E-05
A - Nickel et ses composés (en Ni)	g	2,54 E-05	7,21 E-07	1,69 E-07	0	1,21 E-07	2,64 E-05	0,000659
A - Plomb et ses composés (en Pb)	g	0,000178	2,66 E-07		0		0,000179	0,00447
A - Sélénium et ses composés (en Se)	g	1,99 E-06	1,50 E-08	2,60 E-08	0	2,75 E-09	2,04 E-06	5,09 E-05
A - Tellure et ses composés (en Te)	g	4,92 E-07	0	0	0	0	4,92 E-07	1,23 E-05
A - Zinc et ses composés (en Zn)	g	0,000993	0,000123		0	2,02 E-05	0,00114	0,0284
A - Vanadium et ses composés (en V)	g	8,29 E-05	2,89 E-06	6,24 E-07	0	4,80 E-07	8,69 E-05	0,00217
A - Silicium et ses composés (en Si)	g	0,000885		1,81 E-05	0		0,000904	0,0226

NOTE : Concernant les émissions radioactives, ce tableau devra être complété dès que la transposition de la directive européenne Euratom sur les émissions radioactives sera publiée.

Commentaires relatifs aux émissions dans l'air :

Les émissions dans l'air les plus importantes sont les suivantes :

Dioxyde de carbone (CO₂)

Les 1950 g de CO₂ sont principalement émis lors de la phase production (95%), du transport (4.0 %) et de la fin de vie (0.7 %).

L'étape de production prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production des énergies consommées sur le site, la fabrication des différents produits entrant dans le produit final et leur conditionnement.

Oxydes d'azote

Les 6.05 g d'oxydes d'azote sont principalement émis lors de la phase de production (81.8 %) et du transport (15.6 %).

L'étape de production prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages, la production des énergies consommées sur le site, la fabrication des différents produits entrant dans le produit final et leur conditionnement.

Viennent ensuite les émissions d'oxydes d'azote, d'oxydes de soufre, de monoxyde de carbone, de méthane, d'hydrocarbures, particules,...



2.2 Emissions dans l'eau (NF P 01-010 § 5.2.2)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
E - DCO (Demande Chimique en Oxygène)	g	0,0447			0	0,102	0,147	3,67
E - DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène)	g	0,00846			0	0,0244	0,0329	0,822
E - Matière en Suspension (MES)	g	0,0145		0,000124	0	0,0285	0,0431	1,08
E - Cyanure (CN-)	g	9,96 E-06	2,06 E-07	9,24 E-08	0	3,49 E-08	1,03 E-05	0,000257
E - AOX (Halogènes des composés organiques adsorbables)	g	5,74 E-06			0	0,000815	0,000821	0,0205
E - Hydrocarbures (non spécifiés)	g	0,0117	0,00148	2,35 E-05	0	0,00847	0,0217	0,542
E - Composés azotés (en N)	g	0,00168	0,000135		0	0,0245	0,0263	0,657
E - Composés phosphorés (en P)	g	0,000188	4,03 E-07		0		0,000189	0,00472
E - Composés fluorés organiques (en F)	g	0,000255			0	0,0122	0,0125	0,312
E - Composés fluorés inorganiques (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés fluorés non spécifiés (en F)	g	0	0	0	0	0	0	0
E - Composés chlorés organiques (en Cl)	g	5,92 E-06		4,23 E-09	0		5,93 E-06	0,000148
E - Composés chlorés inorganiques (en Cl)	g	0,334	0,0497	0,00128	0	0,00817	0,393	9,83
E - Composés chlorés non spécifiés (en Cl)	g	8,50 E-05	8,62 E-07	1,49 E-06	0	1,50 E-07	8,75 E-05	0,00219
E - HAP (non spécifiés)	g	6,26 E-06	1,25 E-06	8,24 E-09	0	2,06 E-07	7,73 E-06	0,000193
E - Métaux (non spécifiés)	g	0,00626	0,000831		0	0,0164	0,0235	0,589
E - Aluminium et ses composés (en Al)	g	0,000456	5,59 E-07	1,52 E-05	0		0,000472	0,0118
E - Arsenic et ses composés (en As)	g	3,27 E-06	4,06 E-08	2,07 E-08	0	6,64 E-09	3,34 E-06	8,35 E-05
E - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	2,15 E-06	6,74 E-08	3,85 E-09	0	1,11 E-08	2,23 E-06	5,58 E-05
E - Chrome et ses composés (en Cr)	g	5,88 E-06	2,37 E-07	4,98 E-08	0	3,89 E-08	6,20 E-06	0,000155
E - Cuivre et ses composés (en Cu)	g	4,58 E-06	1,37 E-07	1,19 E-08	0	2,26 E-08	4,76 E-06	0,000119
E - Etain et ses composés (en Sn)	g	2,34 E-09	3,59 E-12	3,19 E-10	0		2,66 E-09	6,65 E-08
E - Fer et ses composés (en Fe)	g	0,00171	1,21 E-05	1,84 E-05	0	1,96 E-06	0,00174	0,0435
E - Mercure et ses composés (en Hg)	g	2,36 E-06			0		2,36 E-06	5,90 E-05
E - Nickel et ses composés (en Ni)	g	5,42 E-06	2,34 E-07	2,98 E-08	0	3,84 E-08	5,73 E-06	0,000143
E - Plomb et ses composés (en Pb)	g	1,09 E-05	5,21 E-08	8,68 E-07	0		1,18 E-05	0,000295
E - Zinc et ses composés (en Zn)	g	8,63 E-06	4,08 E-07	9,36 E-08	0	6,72 E-08	9,19 E-06	0,000230
E - Eau rejetée	Litre	0,0231	0,000166	0,000494	0	2,83 E-05	0,0238	0,594

Commentaires sur les émissions dans l'eau :

Les rejets comptabilisés proviennent essentiellement de la phase de fin de vie et de production.

Parmi ces émissions dans l'eau, les flux qui vont contribuer le plus à la pollution de l'eau sont les émissions de composés chlorés inorganiques.

Ces émissions ont lieu lors notamment de la fabrication des ciments qui sont des composants du système.

2.2.3 Emissions dans le sol (NF P 01-010 § 5.2.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
S - Arsenic et ses composés (en As)	g	1,57 E-08	1,53 E-10	2,65 E-10	0	2,67 E-11	1,62 E-08	4,04 E-07
S - Biocides a	g	0	0	0	0	0	0	0
S - Cadmium et ses composés (en Cd)	g	3,62 E-11	6,91 E-14	1,20 E-13	0		3,64 E-11	9,09 E-10
S - Chrome et ses composés (en Cr)	g	1,97 E-07	1,91 E-09	3,31 E-09	0	3,34 E-10	2,03 E-07	5,07 E-06
S - Cuivre et ses composés(en Cu)	g	2,03 E-10	3,51 E-13	6,08 E-13	0		2,04 E-10	5,10 E-09
S - Etain et ses composés (en Sn)	g	0	0	0	0	0	0	0
S - Fer et ses composés (en Fe)	g	7,87 E-05	7,64 E-07	1,32 E-06	0	1,34 E-07	8,09 E-05	0,00202
S - Plomb et ses composés (en Pb)	g	9,27 E-10	1,60 E-12	2,78 E-12	0		9,32 E-10	2,33 E-08
S - Mercure et ses composés (en Hg)	g	6,20 E-12	1,27 E-14	2,20 E-14	0		6,24 E-12	1,56 E-10
S - Nickel et ses composés (en Ni)	g	3,05 E-10	5,25 E-13	9,12 E-13	0		3,06 E-10	7,66 E-09
S - Zinc et ses composés (en Zn)	g	5,94 E-07	5,76 E-09	9,96 E-09	0	1,00 E-09	6,10 E-07	1,53 E-05
S - Métaux lourds (non spécifiés)	g	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires sur les émissions dans le sol :

Le cycle de vie du système génère très peu de rejet dans le sol. On relève principalement l'élément suivant :

- Fer.

A l'étape de production, les émissions ont lieu lors de la fabrication des matières premières. Il n'y a aucune émission directe dans le sol lors de la fabrication chez BOSTIK des différents produits constituant le système.

2.3 Production de déchets (NF P 01-010 § 5.3)

2.3.1 Déchets valorisés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
D - Energie Récupérée	MJ	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Total	kg	0,00588		0,00475	0		0,0106	0,266
D - Matière Récupérée : Acier	kg	1,45 E-05		3,43 E-08	0		1,45 E-05	0,000363
D - Matière Récupérée : Aluminium	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Métal (non spécifié)	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée : Papier-Carton	kg	6,99 E-05	0	0,000800	0	0	0,000869	0,0217
D - Matière Récupérée : Plastique	kg	3,69 E-05	0	0,000533	0	0	0,000569	0,0142
D - Matière Récupérée: Calcin	kg	0	0	0	0	0	0	0
D - Matière Récupérée: Biomasse	kg	0,000381	0	0,00342	0	0	0,00380	0,0950
D - Matière Récupérée: Minérale	kg	0,00312	0	0	0	0	0,00312	0,0781
D - Matière Récupérée: Non spécifiée	kg	0,00226			0		0,00226	0,0564

2.3.2 Déchets éliminés (NF P 01-010 § 5.3)

Un guide de lecture des tableaux est disponible page 4.

Flux	Unités	Production	Transport	Mise en œuvre	Vie en œuvre	Fin de vie	Total cycle de vie	
							Par annuité	Pour toute la DVT
Déchets dangereux	kg	0,000188	1,05 E-06	3,34 E-06	0	2,10 E-07	0,000193	0,00482
Déchets non dangereux	kg	0,000932		0,00370	0	0,192	0,196	4,91
Déchets inertes	kg	0,00173	2,04 E-06	2,83 E-05	0		0,00176	0,0440
Déchets radioactifs	kg	5,68 E-06	6,83 E-07	3,38 E-07	0	1,12 E-07	6,81 E-06	0,000170

Commentaires relatifs à la production et aux modalités de gestion des déchets

En dehors de la fin de vie du produit, la principale étape génératrice de déchets est celle de production. Les principaux déchets générés sont des déchets inertes et les déchets non dangereux.

En dehors de la fin de vie du produit, les déchets valorisés sont produits à 55.5 % à l'étape de production et à 44.5 % à l'étape de mise en œuvre. Ils correspondent à certains emballages en métal qui sont recyclés et aux palettes bois qui sont réutilisées ou recyclées.

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES, une fois durci, est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support, classe II ou III. En règle générale, le support est en béton, dans ce cas, le système est mis en décharge de classe III. Cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.



3 Impacts environnementaux représentatifs des produits de construction selon NF P 01-010 § 6

Tous ces impacts sont renseignés ou calculés conformément aux indications du § 6.1 de la norme NF P01-010, à partir des données du § 2 et pour l'unité fonctionnelle de référence par annuité définie au § 1.1 et 1.2 de la présente déclaration, ainsi que pour l'unité fonctionnelle rapportée à toute la DVT (Durée de Vie Typique).

N°	Impact environnemental	Valeur de l'indicateur pour l'unité fonctionnelle		Valeur de l'indicateur pour toute la DVT	
1	Consommation de ressources énergétiques				
	Energie primaire totale	1,25	MJ/UF	31,1	MJ
	Energie renouvelable	0,103	MJ/UF	2,59	MJ
	Energie non renouvelable	1,14	MJ/UF	28,5	MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0,000429	kg éq. antimoine (Sb)/UF	0,0107	kg éq. antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	0,280	litre/UF	6,99	litre
4	Déchets solides				
	Déchets valorisés (total)	0,0106	kg/UF	0,266	kg
	Déchets éliminés :				
	Déchets dangereux	0,000193	kg/UF	0,00482	kg
	Déchets non dangereux	0,196	kg/UF	4,91	kg
	Déchets inertes	0,00176	kg/UF	0,0440	kg
	Déchets radioactifs	6,81 E-06	kg/UF	0,000170	kg
5	Changement climatique	0,0806	kg éq. CO ₂ /UF	2,02	kg éq. CO ₂
6	Acidification atmosphérique	0,000340	kg éq. SO ₂ /UF	0,00851	kg éq. SO ₂
7	Pollution de l'air	5,46	m ³ /UF	137	m ³
8	Pollution de l'eau	0,0335	m ³ /UF	0,839	m ³
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0	kg CFC éq. R11/UF	0	kg CFC éq. R11
10	Formation d'ozone photochimique	4,83 E-05	kg éq. éthylène/UF	0,00121	kg éq. éthylène

4 Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments selon NF P 01-010 § 7

Contribution du produit		Paragraphe concerné	Expression (Valeur de mesures, calculs...)
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	§ 4.1.1	Voir paragraphe concerné.
	Qualité sanitaire de l'eau	§ 4.1.2	Sans objet.
A la qualité de la vie	Confort hygrothermique	§ 4.2.1	Sans objet.
	Confort acoustique	§ 4.2.2	Sans objet.
	Confort visuel	§ 4.2.3	Sans objet.
	Confort olfactif	§ 4.2.4	Sans objet.

4.1 Informations utiles à l'évaluation des risques sanitaires (NF P 01-010 § 7.2)

La norme NF P 01-010 définit des informations quantitatives et qualitatives sur les substances qui peuvent avoir des effets sur la santé. Ces effets sont considérés aux étapes de mise en œuvre et de vie en œuvre du produit. Ils sont évalués en fonction des types de substances entrant dans la composition ou émises par le produit de construction et de leur classement dans les réglementations sur les substances dangereuses.

Les informations fournies ci-après ont été renseignées à partir des données fournies par BOSTIK et des normes en vigueur.

4.1.1 Contribution à la qualité sanitaire des espaces intérieurs (NF P 01-010 § 7.2.1)

4.1.1.1 Emissions de C.O.V. :

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est produit essentiellement à base de sable et de ciment. Après durcissement, le système constitue une couche de matériau solide et n'est plus directement accessible au toucher puisque recouvert d'un revêtement de sol.

Les produits constituant le système n'ont pas fait l'objet de mesures quantitatives de Composés Organiques Volatils (C.O.V).

4.1.1.2 Aptitude du produit à favoriser la croissance fongique & bactérienne :

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est essentiellement minéral, il ne constitue pas un milieu de croissance favorable pour les micro-organismes.

4.1.1.3 Autres informations contribuant à la qualité sanitaire des espaces intérieurs :

Aucun essai complémentaire concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.



4.1.2 Contribution à la qualité sanitaire de l'eau (NF P 01-010 § 7.2.2)

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES n'est pas utilisé pour véhiculer de l'eau.

4.2 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments (NF P 01-010 § 7.3)

4.2.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.1)

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

4.2.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.2)

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

4.2.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.3)

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES n'a pas d'influence sur les conditions de confort visuel dans le bâtiment.

Après prise, le système se trouve sous le revêtement collé et n'est plus directement visible.

4.2.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment (NF P 01-010 § 7.3.4)

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES n'a pas fait l'objet de mesures quantitatives concernant le confort olfactif.



5 Autres contributions du produit notamment par rapport à des préoccupations d'écogestion du bâtiment, d'économie et de politique environnementale globale

5.1 Ecogestion du bâtiment

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

5.1.1 Gestion de l'énergie

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

5.1.2 Gestion de l'eau

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

5.1.3 Entretien et maintenance

La durée de vie des produits constituant le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est directement liée à celle des revêtements qui sont collés dessus (revêtements PVC, moquettes,...) et généralement donnée à 5, 20 et 25 ans. Nous retenons pour nos produits une DVT de 25 ans.

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES mis en œuvre est un produit inerte. Il ne nécessite également pas d'entretien. Il ne génère pas d'impact à cette étape. Ainsi, cette étape est considérée comme sans impact pour le calcul de l'ICV.

5.2 Préoccupation économique

L'application d'un mortier hydraulique d'égalisation des sols (RAGREAGE P 3) réduit la consommation de produit de maintien pour les revêtements finaux.

Le produit de maintien permet de remplacer localement le revêtement de sol sans remplacer ce revêtement dans son intégralité.



5.3 Politique environnementale globale

5.3.1 Ressources naturelles

Sans objet pour le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES.

5.3.2 Emissions dans l'air et dans l'eau

Après durcissement, les constituants du SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES ne donnent lieu à aucune émission dans l'air ni dans l'eau.

5.3.3 Déchets

La durée de stockage des produits fabriqués par BOSTIK constituant le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES est garantie entre 9 et 12 mois si les produits sont conservés dans leur emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, avant leur utilisation.

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES durci est un produit inerte. Ainsi, en fin de vie de l'ouvrage, il est mis en décharge agréée en fonction de la classe de son support. En règle générale, le support du système est en béton, dans ce cas, le système est mis en décharge de classe III. Cependant, dans cette fiche le scénario choisi est le plus défavorable en termes d'impacts potentiels sur l'environnement ; c'est-à-dire la mise en décharge de classe II.



6 Annexe : Caractérisation des données pour le calcul de l'Inventaire de Cycle de Vie (ICV)

Cette annexe est issue du rapport d'accompagnement de la déclaration (cf. Introduction)

6.1 Définition du système d'ACV (Analyse de Cycle de Vie)

Les flux et les indicateurs d'impacts identifiés comme importants et pour lesquels les résultats ont été plus précisément analysés sont les suivants :

- **Indicateurs énergétiques** (conformément au §5.1.1 de la norme NF P 01 010) :
 - ✓ énergie procédé,
 - ✓ énergie matière,
 - ✓ électricité.
- **Consommations de ressources** (conformément au §5.1.1 et 2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ consommation de ressources énergétiques,
 - ✓ consommation de ressources non énergétiques (e.g. matières premières issues des carrières).
- **Emissions atmosphériques** (conformément au §5.2.1 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ émissions de dioxyde de carbone fossile (CO₂ fossile),
 - ✓ émissions d'oxydes d'azote (NO_x),
 - ✓ émissions d'oxydes de soufre (SO_x),
 - ✓ émissions de composés organiques volatils (COV).
- **Emissions aqueuses** (conformément au §5.2.2 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ DCO (Demande Chimique en Oxygène).
- **Production de déchets solides** (conformément au §5.3 de la norme NF P 01-010) :
 - ✓ déchets totaux,
 - ✓ déchets valorisés,
 - ✓ déchets dangereux,
 - ✓ déchets non dangereux,
 - ✓ déchets inertes.

6.1.1 Etapes et flux inclus

1. Production :

Cette étape prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières et leurs emballages et la production des énergies consommées sur le site.

2. Distribution :

Cette étape modélise le transport des différents produits des sites de production, au chantier. Elle prend en compte, également, l'extraction et le raffinage du pétrole pour le carburant consommé lors du transport.



3. **Mise en œuvre :**

La modélisation de l'étape de mise en œuvre prend en compte :

- la consommation d'eau,
- la consommation d'électricité.

La fin de vie des emballages utilisés pour le conditionnement du produit est comptabilisée dans cette étape.

Il prend également en compte les pertes sur le chantier.

4. **Vie en œuvre :**

Le SYSTEME DE MAINTIEN ADHESI-TECH POUR SOLS SOUPLES mis en œuvre est un produit inerte. Il ne nécessite également pas d'entretien. Il ne génère pas d'impact à cette étape. Ainsi, cette étape est considérée comme sans impact pour le calcul de l'ICV.

5. **Fin de vie :**

La modélisation de l'étape de la fin de vie prend en compte :

- le transport des déchets depuis leur lieu de vie en œuvre jusqu'à leur lieu de fin de vie,
- la mise en décharge des déchets.

6.1.2 Flux omis

La norme NF P01-010 permet d'omettre des frontières du système les flux suivants :

- l'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers,
- le département administratif,
- le transport des employés,
- la fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (machines, camions, etc.....).

6.1.3 Règle de délimitation des frontières

La norme NF P01-010 a fixé le seuil de coupure à 98% selon le paragraphe 4.5.1 de la norme.

Dans le cadre de cette déclaration, les produits non remontés représentent 0.26% du total des entrants. La règle de coupure à 98% est donc respectée.

Conformément à la norme NF P01-010 (paragraphe 4-5-1), les flux non remontés ne sont pas des substances classées selon l'arrêté du 20 avril 1994.

La raison de non prise en compte de ces flux est liée à l'absence de données.



6.2 Sources de données

6.2.1 Caractérisation des données principales

Fabrication

Année : 2006

Représentativité géographique : FRANCE site de COUBERT (Seine-et-Marne) et site d'IBOS (Hautes-Pyrénées).

Représentativité technologique : les données utilisées correspondent aux technologies standards employées pour la production des adhésifs mentionnés (primaires, ragréages, colles,...).

Source : BOSTIK

Transport

Année : 2006

Représentativité géographique : EUROPE.

Représentativité technologique : représentatif du secteur transport en France et conforme à la norme NF P01-010.

Source : BOSTIK et la norme NF P 01-010 pour la modélisation.

Mise en œuvre

Année : 2006

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK

Fin de vie

Année : 2006

Zone géographique : France.

Source : BOSTIK

6.2.2 Données énergétiques

A renseigner si les données utilisées sont différentes de celles qui figurent dans le fascicule de document AFNOR FD P 01-015.

Sans objet.

6.2.3 Données non-ICV

Complétées par BOSTIK.



6.3 Traçabilité

L'inventaire de cycle de vie a été réalisé en 2008 et l'agrégation des données relève de calculs issus du logiciel TEAMTM version 4.0.

L'origine des données est détaillée dans le rapport méthodologique.